

Journal de bord : janvier 2017

L'année a commencé morose, avec des augmentations de prix et des diminutions d'acquis. Trois bises pour les bons vœux : "Bonne année, bonne santé !"

Le 04, le départ d'Axel Witsel pour la Chine a lancé le débat. Certains amateurs de football sont dégoûtés par l'annonce de son faramineux salaire. "C'est plus du foot !" D'autres disent que ça se comprend : L'argent c'est important ! C'est la preuve que la Chine se développe. Mais c'est quoi le développement ? Qu'est-ce qu'un pays développé ? Un pays économiquement fort ? Un pays où les droits de l'homme sont respectés ? Un pays qui applique la peine de mort ? Cette dernière, tout autant les Chinois que les Américains la pratiquent. "Les plus riches sont les plus forts !" Pourquoi, parce qu'ils ont les moyens d'acheter des armes ? Ou de les fabriquer ? Mais ces pays riches et puissants sont-ils les plus développés ? L'argent permet d'accéder à la technologie. C'est ça le développement ! Les robots arrivent. Allons-nous être plus développés ? Ça va augmenter encore le nombre de chômeurs. La pauvreté va croître ! Sauf, si... l'organisation sociale permet que chacun ait de quoi vivre dignement... Un pays développé, ne serait-ce pas celui qui ne laisserait personne sur le côté ? Un pays où l'humain serait plus important que la richesse... "Un pays développé, c'est quand les gens sont instruits !" C'est clair : l'école est un facteur de développement, alors que la croissance est un facteur d'enrichissement. Ne pas confondre ! La culture aussi contribue au développement...

Le 10, avec les surplus, nous avons reçu des haricots verts produits au Kenya !

- Est-ce que ça a du sens de trouver ça dans nos magasins ?
- Pas très écologique de transporter des haricots jusqu'ici.
- C'est possible que là-bas, ils sont trop chers pour que les gens puissent en manger.
- C'est peut-être un Belge qui a une plantation là-bas ?
- Et alors ?
- Oui, pourquoi un Belge ?
- C'est peut-être un prince arabe ? Il paraît qu'ils sont plus riches que la reine d'Angleterre.
- C'est sûrs ! Les arabes sont plus riches que les Belges. Je ne parle pas des Maghrébins qui sont des Berbères, pas des Arabes.
- Dis le vite pendant que les arabisés ne sont pas là.
- Ils savent ce que je pense. Je suis Kabyle, je parle le berbère. L'arabe, c'est la langue de ceux qui nous ont envahis et dominés.
- Moi aussi, je suis Kabyle et ce que je vois, c'est que les Arabes laissent crever les musulmans du reste du monde.
- T'y vas fort !
- ...
- Traiter les gens de "fellaga", c'est une insulte.
- Ça veut dire paysan. Tu es un paysan, oui ou non ?
- Et alors ? Les origines, c'est privé ! Je suis Français, né en France ! Ma famille vient d'un village de la montagne. T'aimerais bien qu'on te traite de paysan, toi ?
- Moi, je me revendique paysanne, c'est un honneur !
- Eh ! Quand ils me traitent de "fellaga", c'est pour m'insulter !
- OK, OK ! Il ne faut pas insulter les autres.
- Tout ça parce que je suis kabyle et que eux, ils se croient arabes.
- C'est le syndrome de Stockholm !
- Ils se sont identifiés à ceux qui les ont colonisés...
- Ils se sont convertis à l'islam, mais doit-on devenir arabe si on devient musulman ?
- Donc, les Maghrébins, vous êtes racistes entre vous ?

- Évidemment qu'on est raciste entre nous ! Nous, les kabyles, on veut conserver notre langue amazigh. Eux, ils nous obligent à parler arabe.

...

- D'après l'enquête RTBF-Le Soir, les belges seraient racistes.
- Non, ce n'est pas du racisme, mais un raz-le-bol par rapport à certaines attitudes.
- Le problème, ce n'est pas le Coran ou l'islam, c'est tout ce qui relève des "à côtés" qui proviennent de coutumes d'ailleurs et d'un autre temps.
- Oui, mais chacun a droit au respect de ses droits culturels.
- Les Belges aussi !
- Nos coutumes ne sont pas menacées.
- Ah non ? Et le père Fouettard ? Et la crèche de Noël ?
- Ce ne sont pas les musulmans qui s'y attaquent , mais plutôt des laïcs.
- Oh-oh ! Ce n'est pas ce qu'on m'a dit !
- On ?
- Des amis.
- Ok, on va chercher de l'info :

Pour la crèche, voici un avis du Conseil d'État français, suite à une plainte de "libres penseurs". Une différence est faite entre le signe religieux et l'expression culturelle : http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/11/09/l-installation-de-creeches-de-noel-dans-les-batiments-publics-autorisee-sous-certaines-conditions_5028188_3224.html

En ce qui concerne le père Fouettard, voici l'avis d'Unia : <http://unia.be/fr/articles/pere-fouettard-la-position-du-centre>. La coutume est sauvée ! mais par qui donc a-t-elle été menacée ? Voici une piste :

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/3024318/2016/12/06/Manifestation-contre-le-Pere-Fouettard-a-l-ULB.dhtml> qui met en évidence le rôle de : Collectif Mémoire coloniale et Lutte contre les Discriminations (CMCLD), Bruxelles Panthères et La nouvelle Voie anti-coloniale.

L'ONU s'en est même mêlé, suite à une plainte de NRC, son organe de défense des migrants. (un organe de défense, cela ne veut pas dire migrants) :

<http://www.lesoir.be/343700/article/styles/air-du-temps/2013-10-19/pere-fouettard-un-symbole-raciste-l-onu-enquete>

Ce sont donc à des militants bien de chez nous que nous devons la polémique. D'ailleurs les personnes d'origine africaine qui étaient présentes à la réunion s'amuse de notre excitation :

- Tu sais, c'est ici que des gens font toute une affaire avec tout ça.
- Chez nous, au pays, on ne parle pas de tout ça.
- Pas plus que de la colonisation. Le passé ne nous intéresse pas.
- Ce qui fait mal, ce n'est pas le père Fouettard, bien au contraire !
- Si tu veux, moi, je veux bien le faire l'année prochaine. Pas besoin de maquillage !
- Ce qui fait mal, c'est le regard méprisant ou haineux.
- Et les difficultés pour trouver un logement ou un emploi...

Barbara a amené le sujet de l'allocation universelle. D'abord, il a fallu expliquer le principe des différentes écoles : Ceux qui sont contre comme par exemple, la FGTB, ceux qui sont pour une allocation suffisamment élevée (1000 €) pour supprimer toutes les autres (ce que la gauche dénonce) et enfin la position intermédiaire, comme celle de Philippe Defeyt. Ici un article qui résume bien le débat : <http://www.alterechos.be/fil-infos/alaluf-vs-defeyt-l-allocation-universelle-une-idee-realiste/>

Le 11, toujours dans l'esprit de l'enquête "Noir, jaune, blues" de la RTBF-Le Soir, un musulman pratiquant nous a expliqué que l'islam n'est pas domination, que l'intégration exige l'apprentissage

de la langue en usage dans le pays d'accueil et du respect pour les coutumes des habitants. "Si tu es quelque part où les gens sautent sur une jambe et bien tu sautes sur une jambe."

- Et quid de ta religion ?

- Ça n'empêche pas. Je n'ai pas besoin de tout critiquer pour pratiquer ma religion.

- Les musulmans ne se rendent peut-être pas compte qu'ils choquent parfois. Par exemple, pas plus tard que ce matin, je croise une Marocaine que je connais :

- Bonjour !

- Bonjour !

- Ça va ?

- Ça va hambdoullah !

Si j'ai bien compris, ça veut dire "Ça va, Dieu merci !" Pourquoi ne le dit-elle pas en français ? Je me demande si ce ne sont pas des petites choses comme celle-ci qui finissent pas gripper les rouages du vivre ensemble ? Je suis d'accord de faire preuve de tolérance linguistique, vu son origine étrangère, mais fait-elle preuve d'attention à mon égard quand elle parle en arabe, alors qu'elle sait parler français ?

- Bien sûr qu'elle pourrait le dire en Français.

- Peut-être ne sait-elle pas comment on dit en Français ?

- Toi, comme ça, tu vas parler arabe !

- Avec l'aide de Google Hambdoullah !

- Ce n'est pas grave, si elle le dit en arabe.

- Non, ce n'est pas grave, mais je le ressens comme un manque d'attention à mon égard.

- C'est peut-être une façon d'exprimer sa familiarité avec toi ?

- Oui, peut-être que je suis trop susceptible.

- C'est peut-être ça l'explication des résultats de l'enquête : Les belges auraient peur d'être "envahis" et les fils d'immigrés se sentiraient toujours considérés comme des étrangers à cause de trop de susceptibilité réciproque ?

- Veillons donc à réduire réciproquement les petites choses qui nous choquent.

- C'est pourquoi, c'est important que nous nous parlions, avec sincérité et sans faux-semblants.

- L'important n'est-ce pas que les droits culturels de chacun soient respectés ?

- Ça voudrait dire que les Arabes ont le droit de parler arabe ?

- Dans leur vie privée, oui.

- Et dans la rue ? Dans les commerces ? Est-ce qu'un jour, nous allons devoir apprendre l'arabe comme le néerlandais ?

- Non, car nous aussi nous avons des droits culturels, dont celui de parler français. Pas de panique !

- On devrait faire comme les Québécois : interdiction d'afficher dans une autre langue que le français.

- Même à Bruxelles dans le quartier européen ? Le multilinguisme est une richesse.

- Déjà que les gosses n'y arrivent pas rien qu'avec le néerlandais, alors, avec "multi"...

- Surtout que l'arabe, c'est compliqué !

- Moi, si on me casse les pieds, je parlerai wallon avec tout le monde !

- Vas-y ! Je parie que je comprendrai...

Le 17, pour répondre à la demande d'évaluation du RWLP, nous nous sommes familiarisés avec la grille indicative des loyers conçue par la RW. Nous avons pu déterminer le prix théorique de trois logements. Sans surprise : les loyers payés sont trop élevés, sauf dans un cas, si on tient compte de la reconstruction de l'immeuble après la deuxième guerre mondiale. Contrairement au ressenti de la locataire, le loyer est inférieur au prix moyen préconisé par la grille. Alors que si nous prenons en compte la période de construction initiale de l'immeuble, le loyer payé serait trop élevé. C'est d'ailleurs au niveau de l'année de construction que nous avons rencontré le plus de difficultés en répondant aux questions du site. Dans le cas qui nous préoccupe, les briques semblent dater de l'époque de la première construction, avant la guerre de 14, mais l'intérieur a été complètement

refait après les bombardements de 1945. Les planchers et les escaliers en bois ont été remplacés par du béton. C'est donc bien l'époque de reconstruction qui doit être prise en compte, si l'on s'en tient aux explications fournies par l'application.

Nous souhaitons continuer et simuler plusieurs options, en fonction des rénovations successives des logements, mais le site bloque. Il nous faut arrêter.

C'est l'occasion de nous pencher sur des situations particulières en ce qui concerne des interventions de mutuelles. Plusieurs personnes qui ont connu une période de désaffiliation, sans domicile et sans revenu ont accumulé des dettes de cotisations à la mutuelle. Maintenant remises "en ordre", elles voient ressurgir les cotisations non payées, à un point que l'une d'elle s'est vue refuser le remboursement de son médicament... Or aux informations, il vient d'être dit que le paiement de la cotisation n'est pas obligatoire... Sauf que... En 2012, il y a eu du changement. La cotisation est désormais obligatoire : <http://plusmagazine.levif.be/droit-et-argent/la-cotisation-de-mutuelle-est-desormais-obligatoire/article-normal-461623.html>

Et si on ne paie pas : "Après 8 trimestres impayés, l'affilié est exclu des services complémentaires." source : https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_a-la-mutualite-les-choses-changent-la-cotisation-complementaire-n-est-plus-une-assurance?id=7325923

Donc, oui, on peut ne pas payer, mais alors, on ne serait pas remboursé pour tout ce qui relève de "l'assurance complémentaire", donc de l'application du tiers-payant qui relève de l'assurance complémentaire ?

Le mieux est de se rendre au service social de la mutuelle. Un arrangement pour des paiements échelonnés est possible. La loi dit que le titulaire est assuré à partir du moment où il paie sa cotisation. Les vieilles cotisations impayées ne devraient donc pas rebondir. Contact a été pris avec la mutuelle...

Contactée par e-mail, la MC a répondu ceci :

"Les cotisations que nous réclamons sont des cotisations d'Assurance Complémentaire. Le non-paiement de celles-ci a pour seule conséquence de ne pas pouvoir prétendre aux avantages qui y sont liés. Ce qui doit être vérifié en priorité sont les droits aux soins de santé en Assurance Obligatoire. Ce droit est lié à la situation professionnelle (salarié, indépendant, chômeur, bénéficiaire d'un revenu d'intégration CPAS,...) et au domicile. (il faut être inscrit au registre national)"

À notre demande plus précise concernant le statut BIM, la MC a répondu ceci :

"Nous avons bien reçu votre demande de renseignements relatifs à l'intervention majorée (BIM). Nous vous remercions pour cette question et espérons que les éléments ci-dessous vous seront utiles.

Ce statut permet d'obtenir de meilleurs remboursements en matière de soins de santé sous certaines conditions.

Vous trouverez davantage d'explications sur les conditions d'intervention majorée [ici](#).

En bref, en fonction de votre situation (bas revenus, allocations spéciales,...) vous avez droit ou pas à ce statut. Cela ne découle pas de l'assurance obligatoire, ni de l'assurance complémentaire. Le tiers-payant est un avantage auquel vous avez droit si vous êtes BIM. Cela signifie que vous ne payez que votre quote-part personnelle chez votre médecin au lieu de l'entièreté de la consultation (exemple : 4 euros au lieu de 25euros). Une fois le statut BIM accordé, nous envoyons à nos affiliés une carte « Tiers-Payant » permettant d'appliquer ce système.

Pour davantage de facilités et étant donné la complexité de ce type de dossier, nous vous conseillons toutefois de vous rendre dans une de nos [agences](#)." (C'est bien ce qui avait été prôné à la réunion.)

Le 18, un nouvel essai de la grille des loyers n'a pas été concluant. Des notes ont été prises avec l'espoir de pouvoir accéder au site en dehors des heures d'affluence, mais même en soirée, il n'a pas été possible d'aboutir.

Le 19, une action de pédagogie de l'habiter était nécessaire : Le SDF pour lequel nous avions trouvé une chambre pour l'hiver ne va pas bien. Il ne nettoie pas son logement, à un point tel que l'odeur incommodait ses voisins. Après trois visites, il s'est mis à évacuer ses poubelles. Un bon début... Son voisin qui avait donné l'alerte, continue à cuisiner pour lui. Avec le froid qu'il fait, ce n'est pas le moment de retourner à la rue !

Dans l'après-midi, un ex-détenu nous a expliqué les difficultés qu'il a rencontrées à sa sortie de prison. Toxicomane depuis très longtemps, il avait bien évolué pendant son séjour en prison. "Quand je suis entré, j'étais à 190. Quand je suis sorti, j'étais à 10." (de méthadone) Mais quand il est sorti, il s'est retrouvé livré à lui-même, sans ordonnance, sans rien. "Je savais que j'allais être en manque. Je me suis procuré ce qu'il fallait. Je ne voulais pas être en manque. Avant d'aller à l'abri de nuit, je me suis procuré de l'héro." Pourquoi ? "Quand tu es en manque, tu te chies dessus et tu as mal partout. C'est atroce."

Un thé ? Un café ?

La conversation a repris sur des sujets moins durs. Une fois de plus, nous avons sombré dans la sphère des droits culturels :

- Chacun a le droit de parler sa langue, non ?
- Bien sûr !
- Faut quand même pas choquer les gens...
- C'est vrai ! Quand je travaillais sur les marchés, je demandais aux autres de ne pas parler arabe devant les clients belges.
- Tu veux dire non-arabophones, car il y a des arabes qui sont Belges !
- Et des Maghrébins qui ne sont pas des arabes !
- Ok ! Je voulais dire qu'il faut respecter les autochtones !
- Là d'accord avec toi.
- Faisons comme les Québécois : interdisons tout affichage dans une autre langue que le français !
- Pourquoi pas ? Moi, ça ne me gênerait pas.
- Il faut inverser la vapeur. Il faut que les gens arrêtent d'avoir peur, de se sentir envahis.
- Personne n'est envahi !
- D'accord, mais la peur, ça ne se commande pas.
- C'est vrai, chaque communauté doit penser aux autres.
- Les problèmes n'arrivent pas tout seuls ! Il y a des causes !
- C'est vrai tout le monde a sa part de responsabilité dans la difficulté de vivre ensemble. J'ai entendu de mes oreilles, dans ma communauté, à Bruxelles, un père de famille, arrivé ici en 1957. Il a travaillé à la STIB. Un jour, son fils né ici, parlait français. Il lui a dit devant moi, en arabe : "Ne parle pas ce langage des mécréants !"
- Et de l'autre côté, le père interdisait à son fils de jouer avec ce "bournoul"...

Le 20, entre diverses consultations d'écoute sur des misères personnelles, une discussion anodine s'est transformée en cours d'histoire sur l'affaire controversée de Patrice Lumumba : Bien sûr, il avait offensé le roi en pleine cérémonie officielle, mais les Belges n'étaient pas les seuls à lui en vouloir. La CIA lui reprochait son rapprochement avec les Russes, en pleine guerre froide... S'en était trop ! Il fallait l'éliminer ! À la réunion qui a décidé de sa mort, il y avait l'ancien président du Congo (dont il avait été le premier ministre pendant quelques mois, après l'indépendance du pays), le futur président (Mobutu, son rival), l'ambassadeur d'Égypte, le représentant du roi Baudouin, des représentants de la CIA et de l'armée belge... Il a été transféré au Katanga, chez ses ennemis sécessionnistes. Son corps aurait été éliminé dans les hauts-fourneaux, avec les corps des autres opposants tués avec lui...

En pleine crise qui a failli provoquer le débarquement de la Baie des Cochons, n'était-ce pas suicidaire de se rapprocher des Russes... Il était inconcevable pour les "alliés" que les richesses

congolaises puissent arriver dans l'escarcelle des communistes. Cela ajouté à toutes les rancœurs belges et congolaises...

Le 24, la pédagogie de l'habiter initiée depuis une semaine a porté ses fruits : l'intéressé a nettoyé son appartement. Bien !

Le 25, entre les cancanes qu'il a fallu combattre, chacun a expliqué sa propre organisation familiale, de l'époque de l'enfance jusque maintenant, d'ici et d'ailleurs. Les Africains sont choqués de voir qu'ici, on met les vieux en maison de retraite. Par contre, tout le monde reconnaît que l'emprise de la famille est parfois difficile à vivre. L'autorité des anciens, si elle est un gage de sagesse, peut aussi devenir un frein au progrès et au développement personnel.

Quand les gens travaillent sur leur lieu de vie, la cohésion familiale est plus forte. Les générations vivent naturellement ensemble, mais il y aura toujours un moment de rupture, ne fut-ce que par la nécessité d'aller à l'école. Ici, avant, à la campagne, était-ce différent de ce qui passe en Afrique ? Et en Afrique, quand les jeunes vont en ville ou viennent ici, que deviennent les parents ? Les familles sont grandes, il y a toujours des enfants pour s'occuper de leurs parents. Des enfants condamnés à rester en rade du progrès ? Et puis, ici, il y a des parents qui ne voudraient pas vivre avec leurs enfants. "Mariage demande ménage, disait ma grand-mère."

Et puis, les vieux ne sont pas abandonnés : les aides à domicile sont précieuses. Encore une fois, nous constatons que l'État remplace la solidarité familiale par la solidarité publique, gage d'autonomie pour tous. C'est ça aussi la sécurité sociale... Est-ce pour autant que les enfants n'aiment plus leur parents et vice-versa ?

Le 26, la stagiaire a été présentée chez Globul'in où elle a pu s'informer du fonctionnement d'une AMO. Ensuite, il a fallu reconduire un "consommateur" chez lui, car il n'était pas en état de rentrer à pieds. Triste fléau ! Depuis que le CPAS a lâché sa guidance budgétaire et surtout depuis que sa nouvelle demande a été refusée, il sombre. Pendant les vacances de Noël, il disait que l'asbl Destination était fermée, mais depuis la rentrée, il bafoue quand on lui conseille d'y retourner.

Le 27, nous avons finalisé et renvoyé notre évaluation de la grille indicative des loyers au RWLP. L'application fonctionne maintenant très bien. Nous constatons que les montants indicatifs sont souvent proches des montants réels que nous payons et que beaucoup estiment trop élevés ou en tout cas, difficiles à payer. "Cette grille, ce n'est pas bien, c'est trop cher", a déclaré une participante. Au-delà de cette remarque catégorique, d'autres remarques plus nuancées ont été notées.

Nous avons ensuite versé nos colères variées à propos de l'affaire Publifin. Ce qui choque, c'est que des administrateurs gagnent des sommes élevées, alors qu'ils ne sont même pas présents aux réunions. Nous n'admettons pas non plus que des gens soient payés pour des emplois fictifs. Par contre, tous les partis ont des représentants au CA. Pourquoi donc ce haro sur un seul parti ? Les représentants des autres partis ne sont-ils pas payés aussi ?

Les journalistes font les gorges chaudes sur les pratiques de Nethys, mais ils oublient de parler de la privatisation. Le problème n'est-il pas là ? Ceux-là même qui ont privatisé à tour de bras, viendraient se plaindre que ces mêmes sociétés privées qu'ils ont créées se comportent comme des sociétés privées ? Quand c'est privé, ce n'est plus public. N'est-ce pas plutôt la privatisation qui pose problème ?

Quant à la composition des cabinets ministériels, est-ce que la loi ne prévoit pas que le ministre s'entoure des conseillers de son choix ? Un ministre a besoin d'un entourage de qualité en lequel il peut avoir confiance. Plus l'entourage du ministre sera qualifié, plus le travail du ministre sera de qualité. Plus les gens sont qualifiés, plus ils coûtent. Pouvons-nous accepter l'idée que le privé se paie les meilleurs spécialistes et que l'État, empêché de bien payer, se contente des moins brillants ?

N'est-ce pas une fois de plus, une manœuvre pour vider l'État de sa substance ?

- C'est tous des pourris !
- Moi, je n'ai plus confiance en personne !
- Bon, d'accord, c'est difficile de s'y retrouver, mais pour vous, le problème se situe à quel niveau ?
- Ils ont plusieurs postes payés bonbon, alors qu'il y a plein de gens qui n'ont pas de travail.
- Qu'est-ce qui te gêne le plus : payés bonbon ou plusieurs postes ?
- Les deux !
- Ce sont des postes à temps partiel.
- Raison de plus !
- Ça fait combien de l'heure ?
- Tarif habituel des grands patrons...
- C'est dégoûtant !
- Moi, tant qu'ils paient leurs impôts, ça ne me dérange pas. Ça renfloue les caisses de l'État.
- Oui qui c'est qui paie ? C'est nous !
- Pour les grands patrons aussi, en fin de compte, c'est nous qui payons.
- C'est toujours les petits qui trinquent. T'as une copine, on te met au taux cohabitant, démerde-toi !
- Est-ce que la démission du ministre va améliorer ta situation ? Et celle de nous tous ? Est-ce que c'est ce ministre qui est responsable de la dégradation de la situation de beaucoup d'entre nous ? Est-ce lui qui transforme les AS en flic ?
- On dit toujours : "regarde à qui profite le crime"...
- Dans ce cas, ce serait plutôt : à qui profite le scandale ?
- Ça devient de plus en plus fréquent et de plus en plus énorme. Par exemple, un scandale sur Clinton a permis à Trump de l'emporter.
- C'est dangereux pour la démocratie !
- D'où l'importance de toujours bien regarder d'où ça vient et pourquoi.
- Quand même, sa femme reçoit un salaire et elle ne travaille pas.
- T'es sûr qu'elle ne travaille pas ? ...

Le 31, suite aux discussions de la semaine précédente, certains sont venus avec des définitions précises :

- "La culture, c'est un ensemble de productions intellectuelles et artistiques qui caractérisent un groupe ou une société."
- Mazette, tu tiens ça d'où ?
- Dictionnaire.
- La culture, c'est le jardinage, l'agriculture. (Rires généralisés)
- T'es malin, toi ! Mais pour en revenir à ce que Malik disait : "La culture, c'est un ensemble de productions", d'accord, mais ne pourrions-nous pas aussi dire que la culture, c'est l'émanation de ce que nous sommes ?
- "La culture, c'est l'émanation d'un mode de vie, d'un groupe ou d'une société."
- Toujours le dictionnaire ?
- Non, mes lectures. Ce n'est pas tout : les sources de ces émanations sont comportementales. Elles sont également issues des coutumes et des croyances.
- Ok, donc la culture c'est à la fois des productions d'expression et l'émanation de ce que nous sommes.
- C'est aussi la façon de communiquer, le langage.
- Le langage verbal et non verbal.
- Quand on est de la même culture, on se comprend mieux : Selon le philosophe, Patrice Meyer-Bisch, la distance entre les gens est plus courte quand on partage la même culture.
- Je ne le connais pas, mais j'ai lu aussi que la culture, c'est l'ensemble des codes de vie d'une société. L'intégration, c'est la synchronisation entre les cultures, entre les codes de cultures différentes.

- Certains disent que l'intégration, c'est de l'assimilation, donc la perte de l'identité culturelle.
 - Non !
 - Il ne faudrait pas que synchronisation signifie "mise au pas".
 - Et pourquoi pas "adaptation mutuelle de l'un à l'autre" ?
 - Moi, je suis pour le respect des coutumes.
 - Par exemple, qu'est-ce que tu veux qui soit respecté dans tes coutumes ?
 - Se marier jeune et avoir tout de suite des enfants.
 - Il n'y a rien ici qui t'en empêche, mais est-ce que c'est ce tu veux, toi ? Ou est-ce ta famille qui le veut pour toi ?
 - Ma famille le veut et j'aime ma famille.
 - C'est à toi de voir...
 - Avant, les gens mourraient beaucoup plus jeunes que maintenant. Il fallait donc avoir des enfants très tôt pour les voir grandir et avoir la joie des petits enfants. Maintenant, avec les progrès de la médecine, on peut se permettre d'avoir ses enfants plus tard.
 - Sans compter que maintenant, pour vivre bien, il faut faire des études. Les jeunes restent étudiants de plus en plus longtemps.
 - On peut aller à l'école et avoir des enfants.
 - Oui, mais ce n'est pas facile. En plus, il faut être deux pour faire des enfants. Il faut s'être rencontrés.
 - Faire un enfant, c'est des responsabilités. Il ne faut pas être égoïste. Il faut aussi penser à l'enfant, à l'avenir qu'on lui réserve...
- Je connais des compatriotes qui disent qu'ils veulent retourner chez eux parce que les blancs sont méchants, mais ils ont honte. S'ils rentrent chez eux, ils seront méprisés par leur famille, leur entourage.
- Personne n'est obligé de vivre dans un endroit où il ne se sentirait pas bien.
 - Encore faudrait-il un endroit où pouvoir aller pour se sentir bien et où on serait accepté.
 - Surtout, il ne faudrait pas que "les blancs soient méchants" exprès pour faire partir les étrangers ! Malheureusement, c'est un peu ce qui se passe avec les personnes en demande de régularisation et que l'on laisse sans revenu, sans permis de travail. Ne serait-ce pas pour que, de guerre lasse et sans moyens, elles décident de partir malgré des années de procédure ? N'est-ce pas une politique hypocrite ? inhumaine ? inacceptable ?

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)